

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 21316
Numéro SIREN : 841 959 190
Nom ou dénomination : MARVAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2019 sous le numéro de dépôt 40426

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 04-04-2019

N° DE DEPOT : 2019R040426

N° GESTION : 2018B21316

N° SIREN : 841959190

DENOMINATION : MARVAL

ADRESSE : 130 avenue de Versailles 75016 Paris

DATE D'ACTE : 03-04-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de directeur général

MARVAL
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 130, avenue de Versailles – 75016 Paris
841 959 190 RCS Paris

(la « Société »)

ACTE UNANIME CONSTATANT LES RESOLUTIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 3 AVRIL 2019

[... / ...]

PREMIERE RESOLUTION

Constatation de la démission du Directeur Général de la Société

La collectivité des associés constate, à l'unanimité, la démission de Monsieur Eric Cicero de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet ce jour.

La collectivité des associés donne, à l'unanimité, en tant que de besoin quitus plein et entier à Monsieur Eric Cicero au titre des fonctions de Directeur Général exercées jusqu'à ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination d'un Directeur Général Délégué de la Société

Sur proposition du Président de la Société, la collectivité des associés, connaissance prise des documents mis à sa disposition, décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directeur Général Délégué de la Société pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

- Monsieur Eric Cicero, né le 21/02/1968 à Monaco, de nationalité monégasque, demeurant 37 BD du Larvotto, 98000 Monaco.

[... / ...]

Monsieur Eric Cicero ne percevra aucune rémunération au titre de ce mandat social mais les frais engagés dans le cadre de son mandat ouvriront droit à un remboursement par la Société, sur présentation d'un justificatif.

La collectivité des associés prend acte que Monsieur Eric Cicero a d'ores et déjà fait part à la Société de son acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué de la Société et Monsieur Eric Cicero a confirmé n'être soumis à aucune incompatibilité ou interdiction.

TROISIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société

Sur proposition du Président de la Société, la collectivité des associés, connaissance prise des documents mis à sa disposition, décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

- Monsieur Luca Delucchi, de nationalité italienne, né le 22 juillet 1963 à Genova (Italie) et demeurant 14 rue Lacuée, 75012 Paris.

[... / ...]

Monsieur Luca Delucchi ne percevra aucune rémunération au titre de ce mandat social mais les frais engagés dans le cadre de son mandat ouvriront droit à un remboursement par la Société, sur présentation d'un justificatif.

La collectivité des associés prend acte que Monsieur Luca Delucchi a d'ores et déjà fait part à la Société de son acceptation des fonctions de Directeur Général de la Société et Monsieur Luca Delucchi a confirmé n'être soumis à aucune incompatibilité ou interdiction.

QUATRIEME RESOLUTION

Nomination d'un membre du Comité d'Administration de la Société

Sur proposition du Président de la Société, la collectivité des associés, connaissance prise des documents mis à sa disposition, décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de membre du Comité d'Administration de la Société pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

- Monsieur Luca Delucchi, de nationalité italienne, né le 22 juillet 1963 à Genova (Italie) et demeurant 14 rue Lacuée, 75012 Paris.

Monsieur Luca Delucchi ne percevra aucune rémunération au titre de ce mandat social mais les frais engagés dans le cadre de son mandat ouvriront droit à un remboursement par la Société, sur présentation d'un justificatif.

La collectivité des associés prend acte que Monsieur Luca Delucchi a d'ores et déjà fait part à la Société de son acceptation des fonctions de membre du Comité d'Administration et Monsieur Luca Delucchi a confirmé n'être soumis à aucune incompatibilité ou interdiction.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

La collectivité des associés décide, à l'unanimité, de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement aux résolutions adoptées dans le présent acte.

[.../...]

Pour extrait certifié conforme



Le Président de la Société
Grégory Benac

